

En tant que député et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je reçois chaque semaine des centaines de lettres de Canadiens de tous les coins du pays et de toutes les couches sociales. Beaucoup portent sur la violation des droits de l'homme dans un pays ou dans un autre. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur un journal ou d'écouter les nouvelles télévisées le soir pour se faire une idée de l'ampleur de ces abus. Certains retiennent davantage l'attention que d'autres - je pense ici à l'Amérique centrale, à l'Afrique du Sud et à l'Afghanistan.

Il serait réconfortant de croire que la communauté internationale dispose d'un moyen sûr de faire face à ces situations. Il serait rassurant aussi de penser que les idéaux exprimés de façon si claire dans nombre de documents, depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme jusqu'à l'Acte final d'Helsinki, se répercutent toujours dans des procédures juridiques internationales dont le but est de protéger les droits de l'homme. Mais pour beaucoup de ceux dont les droits ont été brimés, il n'y a aucun recours légal - il ne leur reste qu'à se soumettre à un processus long et débilitant, c'est-à-dire attirer l'attention de la communauté internationale sur leur cas et espérer que des pressions pourront s'exercer qui infléchiront le cours de leur destin. Malheureusement, certaines victimes de la répression n'ont d'autre alternative que de fuir leur patrie et chercher refuge ailleurs.

Le gouvernement canadien s'efforce de trouver remède à cette situation. Nous cherchons actuellement à élargir les normes qui définissent les droits des citoyens et des États, et à mettre en place le type de mesures de protection que l'on peut utiliser rapidement et efficacement lorsque le besoin se présente. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, et le processus sera long. Il y a trop de pays qui violent systématiquement les droits de l'homme et qui ont tout intérêt à voir le système international fonctionner au ralenti ou ne pas fonctionner du tout.

Il n'est pas nécessaire cependant d'attendre que tout soit parfait avant d'aider les victimes de ces abus. Au fil des ans nous avons en effet donné des millions de dollars en secours d'urgence aux réfugiés en provenance de partout dans le monde. Produits alimentaires, médicaments, couvertures et instruments agricoles ne sont que quelques-uns des articles que nous avons fournis aux réfugiés pour les aider à se refaire une vie. Dans bien des cas aussi, le Canada a fourni davantage, c'est-à-dire un nouveau foyer et un nouvel espoir en l'avenir.

Outre cette aide du gouvernement, des milliers de Canadiens de tous les horizons ont donné de leur temps et mis leurs compétences au service de gens que, dans la plupart des cas, ils ne rencontreront jamais.